

## Arrête

ARTICLE 1er : La demande déposée le 14 décembre 2020 par la société SYNERGIE MAURIENNE, en vue d'être autorisée à créer une microcentrale hydroélectrique sur le torrent du Bonrieu, sur la commune d'Orelle est soumise à une enquête publique de 31 jours.

ARTICLE 2 : Le dossier se rapportant à l'objet de l'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie d'Orelle du lundi 19 février au mercredi 20 mars 2024 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Orelle (du lundi au vendredi de 14h à 17h00).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires de la Savoie, service environnement, eau, forêts, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry sur rendez-vous et sur le site des services de l'État en Savoie :

<https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>

Monsieur Gilles EXCOFFON de la société SYNERGIE MAURIENNE pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : [gilles.excoffon@synergie-maurienne.fr](mailto:gilles.excoffon@synergie-maurienne.fr))

ARTICLE 3 : Le commissaire enquêteur siègera en mairie d'Orelle aux dates et heures ci-dessous :

- lundi 19 février 2024 de 14h à 17h
- mardi 27 février 2024 de 14h à 17h
- mercredi 20 mars 2024 de 14h à 17h

ARTICLE 4 : Le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, sera coté et paraphé par le commissaire enquêteur ; pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public pourront y être consignées : il sera tenu à sa disposition en mairie d'Orelle.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur par voie postale en mairie d'Orelle - Chef lieu - 73140 ORELLE et par voie électronique à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête : [ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr](mailto:ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr) (en précisant enquête publique hydroélectricité Bonrieu-Orelle).